

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1407

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les villes et les agglomérations, aussi

Troisièmes larrons de la Suisse fédéraliste, les centres urbains disent tout haut non seulement leurs problèmes mais aussi leur volonté de ne pas vouloir – ni pouvoir – en assumer seuls la charge. Un défi pour la collaboration verticale dans notre Etat fédératif et pour la coopération horizontale entre communes d'agglomération.

SEUL UN PAYS d'horlogers amateurs de grandes complications pouvait imaginer et construire un Etat fédératif à trois étages, système complexe de quelque trois mille collectivités, dont 2940 communes d'importance fort variable, réputées cellules de base de notre démocratie.

Tôt ou tard, les morceaux du puzzle helvétique n'allait plus tous pouvoir s'emboîter exactement. Comme s'ils étaient faits d'un matériau qui aurait travaillé: les uns se sont densifiés, ont pris de la consistance, tandis que d'autres ont perdu de leur substance et font l'effet d'un pourtour plus que d'un territoire. A juste titre, dans bien des cantons, on s'inquiète du sort de ces «coquilles vides» que sont devenues tant de petites communes, peuplées de quelques dizaines d'âmes et dirigées par des autorités qui peinent à se renouveler.

Quant aux plus grandes communes, urbaines, elles ont aussi leurs problèmes, qui sont plutôt de l'ordre de l'encombrement et de la promiscuité que d'une relative désertification. Elles n'en composent pas moins désormais un élément déterminant et structurant de l'organisation du territoire suisse et, comme telles, méritent la considération que l'on commence à peine à leur accorder.

Prendre en compte les espaces du vécu

Sans vouloir compliquer à plaisir le débat sur le fédéralisme, il faut en effet prendre en compte les espaces du vécu qui n'ont pas (encore) d'existence institutionnelle. Parmi ces espaces, bien réels mais non vraiment reconnus, il y a les régions bien sûr, déjà évoquées dans *DP* notamment par Armand Lombard (n° 1401) et Luc Recordon (n° 1405). Il y a aussi les villes et les agglomérations qui abritent, sur moins de 4% du territoire suisse, plus des deux tiers de la population du pays.

Avouons-le d'emblée: le combat

mené ces dernières années pour la cause des villes, finalement inscrites avec les «agglomérations urbaines» dans la nouvelle Constitution fédérale, ne l'a pas été prioritairement dans la perspective d'un renouvellement du fédéralisme. Il s'est bien davantage agi d'obtenir la reconnaissance expresse des plus grandes communes du pays, d'en faire pour certains problèmes urbains des interlocutrices de la Confédération, et d'engager cette dernière à prendre en compte l'avis des villes sur tout projet les concernant.

Des Communautés de travail paritaire

Si, en raison du freinage organisé en coulisses par les cantons, l'administration fédérale a mis tout son temps pour donner suite aux revendications des villes et des communes, elle a en revanche produit récemment un excellent rapport sur *Les centres urbains* (Berne, Coordination DFJP + DFEP pour l'organisation du territoire, 1999, 86 pages), en réponse circonstanciée à un postulat de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, datant de janvier 1997.

Les conclusions établissent clairement que les agglomérations de Suisse, et tout spécialement leur ville-centre, sont «confrontées au phénomène de différenciation fonctionnelle et sociale et aux effets négatifs qui en découlent» (évolution socio-démographique défavorable, trafic pendulaire, pollution de l'environnement, difficultés financières). C'est le début de la sagesse, d'autant que la volonté s'y trouve en outre clairement exprimée, au nom du Conseil fédéral, de poursuivre les réflexions sur «les modalités d'une coopération plus soutenue entre les trois échelons de l'état fédéral qui se partagent de nombreuses compétences».

S'agissant du fédéralisme dit d'exécution, les cantons et les villes n'ont pas attendu la prise de conscience fédérale pour se mettre autour de la même

table. En juin dernier, la Communauté de travail paritaire réunissant depuis mars 1978 des représentants de la Conférence des gouvernements cantonaux d'une part et de l'Union des Villes suisses de l'autre, a pu elle aussi présenter une synthèse et deux rapports sur *Les tâches nationales des villes* (un titre qui aurait encore fait scandale il y a deux ans) et sur *La collaboration au sein des agglomérations*. Même si cet immense travail de repérage et d'analyse est largement accompli, même si toutes les recommandations formulées ne devaient pas être pleinement suivies d'effet, le dialogue instauré entre les cantons et les villes reste un acquit, apte à contribuer à une réforme du fédéralisme d'exécution.

Ce dialogue va même s'élargir puisqu'une instance tripartite, sous la présidence d'une délégation du Conseil fédéral, va reprendre le dossier.

La cause des villes avance

Entre évidence sur le terrain et prise de conscience dans les institutions, entre problèmes quotidiens des villes et agglomérations et patient travail de persuasion dans les coulisses, la cause des communes et régions urbaines avance enfin dans ce pays. Où il faudra encore durement se battre pour que la Suisse reconnaîsse sa composante urbaine, apprenne que ses villes ne sont pas des stations touristiques de plaine, qu'elles développement des cultures nouvelles, populaires elles aussi. *yj*

Médias

LA *PAGINA* (hebdomaire en italien) offre comme cadeau à choix à ses nouveaux abonnés soit un crucifix, soit une médaille de la Vierge et l'enfant, soit une médaille du Padre Pio, ou le signe du zodiac du lecteur. *cfp*